



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 09 Juin 2023 à 20h30

Convocation du 26.05.2023

Objet :

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Vote des délégués et suppléants pour élections sénatoriales
3. Délibération pour la désignation d'un référent déontologue des élus locaux
4. Avis du Conseil pour l'installation d'un atelier de traitement de surface à Champagnole
5. Retrait de la Commune de Songeson du Syndicat Horticole
6. Vote des taux de la taxe d'aménagement
7. Information sur le PLUI
8. Demande de subvention pour Mr Fumey (Licence aux Etats-Unis) 700€
9. Questions diverses

Etant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard AUTHIER, Maire.

Etaient présents : G. AUTHIER, J. SCHNEITER, M. GILABERTE-LOPEZ, J. GUYARD, C. GOYDADIN, E. BOILLAT, J. ROUGET, D. BEYNEL, M. ROSSET, R. MELET, C. CHAILLOT

Excusés : A-L. CHAUVIN (procuration à D. BEYNEL)

Non excusé : A. AUCOIN, A. BROCARD

M. BEYNEL Didier a été désigné secrétaire de séance.

1. Approbation du compte-rendu précédent

Le procès-verbal précédent est approuvé à l'unanimité.

2. Vote des délégués et suppléants pour élections sénatoriales

Après explication pour les élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023 le conseil municipal doit voter 3 délégués et 3 suppléants qui nous représenteront lors de ces élections.

Après vote, Monsieur Gérard Authier, Monsieur Claude Goydadin et Monsieur Gilaberte-Lopez Mario seront délégués. Nos suppléants seront Monsieur Didier Beynel, Monsieur Cédric Chaillot et Monsieur Emmanuel Boillat.

3. Délibération pour la désignation d'un référent déontologue des élus locaux

L'AMJ (association des maires du Jura) nous a demandé de désigner un référent pour représenter les élus locaux afin de les prémunir contre les risques juridiques et pénaux.

Il pourra également les conseiller sur sollicitation. Après une sélection de candidats de l'AMJ, il a été proposé d'élire Monsieur Houser Matthieu pour représenter nos Maires.

Après délibération, le conseil municipal a désigné Monsieur Houser comme représentant.

4. Avis du conseil pour l'installation d'un atelier de traitement de surface à Champagnole

Après consultation par tous les conseillers du dossier de ce projet, le conseil municipal n'a émis aucune objection et donne un avis favorable.

5. Retrait de la Commune de Songeson du Syndicat Horticole

Suite à la demande de la Commune de Songeson de se retirer du Syndicat Horticole, le conseil municipal, après délibération a accepté leur demande.

6. Vote des taux de la taxe d'aménagement

Les votes concernant la taxe d'aménagement devant être fait avant le 1^{er} juillet, le conseil municipal a décidé de reconduire les taux précédents soit 3% pour le village et 3.5% pour les zones artisanales et industrielles.

7. Information sur le PLUI

Depuis plusieurs mois la Communauté de Communes nous informe des différents changements et lois qui sont prévu pour la mise en place du PLUI. Tout n'est pas encore concret et les informations nous parviennent au compte-goutte.

Des réunions publiques seront proposées aux habitants.

8. Demande de subvention pour Mr Fumey (licence aux Etats-Unis)

Monsieur le Maire lit la demande de Monsieur Fumey pour une subvention afin de faire une année d'étude pour une licence aux Etats-Unis. Le coût de cette année s'élève à 20 000€. Les conseillers sont plutôt favorables à sa demande mais un tour de table est fait pour que tout le monde puisse exprimer leur avis.

Après délibération le conseil décide à 10 contre 1 (Joël) et une abstention de Jacques de lui accorder la somme de 700€.

9. Questions diverses

Nous avons reçu une demande de subvention de Madame Travaglini pour le voyage d'été de son fils en mobilité réduite. Cette demande sera étudiée lors du prochain conseil.

Monsieur Melet nous parle de l'eau qui s'accumule sur le chemin d'accès de sa maison et qui va contre chez Monsieur Hnida. La solution d'une bicouche avec pente est proposée, un devis sera demandé à l'entreprise Bonnefoy.

Monsieur et Madame Maillard nous ont fait la demande de jouissances pour le terrain jouxtant leur maison (ancienne Monsieur Besuchet) afin d'y planter quelques chênes truffiers. Une convention sera établie entre eux et la commune.

La séance est levée à 22h30.

Didier BEYNEL

Secrétaire de séance

Gérard AUTHIER

Le Maire

